

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... Six mois... Trois mois... A PARIS : Chez M. DONGREL et BULLIET...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des inscriptions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 24 Octobre 1878.

Élections Sénatoriales de Maine-et-Loire.

CANDIDATS du COMITÉ CONSERVATEUR

Général Marquis D'ANDIGNÉ, Achille JOUBERT, Baron LE GUAY, Sénateurs sortants.

Chronique générale.

Nous lisons dans l'Union, sous la signature de M. Poujoulat :

On avait biffé Dieu dans l'Exposition universelle : il vient de reparaître dans le discours du Maréchal ; c'est l'événement du jour. Dieu, que l'on chasse, revient toujours ; c'est une force contre laquelle toutes les forces sont vaines.

corps défendant et par un abandon passager de leurs anciens programmes qu'ils se sont prêtés à d'autres combinaisons. Si la reconstitution de l'armée avait été confiée au seul parti républicain, nous serions peu avancés.

D'après l'usage constitutionnel, les discours du chef de l'Etat sont l'ouvrage des ministres ; on nous assure que les ministres ne sont pour rien dans le discours prononcé lundi par le Maréchal, et nous le croyons. Ce langage n'est pas de la fabrique ordinaire du 14 décembre ; il est affranchi de l'influence occulte qui plane en souveraine sur le cabinet.

Nous savons déjà que les conseils municipaux ne doivent nommer délégués ni « les constitutionnels » ni « les républicains modérés ». La République française signale une troisième catégorie de citoyens, qui doivent être impitoyablement écartés.

Il faut que le délégué qui sera choisi soit un citoyen indépendant, qui s'appartienne, qui soit le maître chez lui, et non pas un de ces hommes bien intentionnés, généreux, mais faibles, toujours pleins d'énergie en public, mais à la maison souples et dociles aux commandements d'une femme, qui reçoit elle-même le mot d'ordre du confesseur et du curé.

Voilà qui ne fera pas plaisir aux républicains, qui prêchent l'émancipation politique des femmes.

Les journaux républicains annoncent que, dans les premiers jours qui suivront la rentrée, une proposition tendant à ordonner la cessation de toute poursuite contre les condamnés par contumace sera déposée sur le bureau de la Chambre des députés.

Nous croyons savoir qu'une proposition pour l'amnistie sera également déposée par le groupe des radicaux extrêmes.

M. Gambetta, nous en avons aujourd'hui la preuve certaine, s'est montré, auprès d'un certain nombre de députés, grand partisan de la réélection du Maréchal à la présidence de la République en 1880.

M. Gambetta a voulu célébrer son retour à Paris par une nouvelle représentation opportuniste. Il est monté dimanche sur les planches du théâtre du Château-d'Eau, et il a prononcé un discours qui n'a eu qu'un passage sur la politique. Il s'agit de écoles libres, laïques et gratuites, et ce n'est pas pour nous un médiocre étonnement de voir M. Gambetta patroner une pareille œuvre, après avoir, ailleurs, déclaré que l'Etat seul devait avoir la direction de l'enseignement, l'Etat et non pas la libre concurrence.

Mais venons au passage politique du discours de M. Gambetta. Son ami Martin Nadaud venait de dire que, grâce à l'enseignement laïque et autre, la République « sera fondée ». Non pas « sera », lui répond M. Gambetta, mais est fondée.

« Oui, messieurs, s'est écrié l'orateur, la République est désormais investie de l'adhésion de la grande majorité, et je salue le jour où ce sera l'unanimité des Français. Et nous y touchons, messieurs.

Dans quelques mois, dans quelques semaines, on franchira l'obstacle opposé, les dernières résistances des anciens partis à l'épanouissement légal, pacifique du triomphe du suffrage universel. Ce jour-là, il faudra dire et répéter bien haut quel est le devoir des majorités au pouvoir et le pratiquer constamment.

Eh bien ! ce devoir des majorités au pouvoir est de deux ordres : défendre l'institution qui leur est confiée et la faire progresser. Maintenir la République et la rendre féconde. La République, c'est la forme ; mais c'est la forme qui emporte le fond et résout les problèmes qu'elle cache dans ses flancs. La République c'est la sécurité, c'est l'égide, mais c'est l'égide sous laquelle il faut travailler, il faut produire, il faut éclairer, sous laquelle il faut tous les jours répandre davantage le sentiment du devoir et développer de plus en plus la valeur des individus qui apparaissent tour à tour dans le monde.

Comme programme de gouvernement, cela n'est ni clair ni précis. Mais c'est avec ce pathos sans idées que l'on charme la foule.

La manifestation de la Chaussée-d'Antin.

Lundi soir, à 10 heures 1/2, une bande d'environ une centaine de citoyens avinés, portant des lanternes vénitienes allumées et des drapeaux, s'est ruée dans la cour du journal la République française, en hurlant la Marseillaise et demandant à grands cris M. Gambetta.

Après quelques instants d'un tumulte indescriptible, on est parvenu à les faire sortir, et l'administration du journal a trouvé opportun de fermer immédiatement la grande porte. Quant à M. Gambetta, il s'est bien gardé de paraître.

Cette scène avait amassé dans la rue une

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

Mlle MARTHE LACHÈSE

(GAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Le cœur de Walter battit. Le jeune homme ne pouvait méconnaître ce port noble et gracieux, cette démarche un peu fière, ces épais cheveux blonds s'échappant d'un voile noir.

Walter écrit quelques lignes afin de s'excuser près de Salomon de manquer pour un jour au rendez-vous habituel. Il attend avec impatience que l'heure des réceptions approche et descend alors chez M. Montferrier.

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez Dézé, libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

La jeune femme est assise devant un guéridon et trace de fines lignes qui doivent guider une broderie.

Asseyez-vous, cher Monsieur, je suis charmée vraiment que vous dérobiez quelques moments à vos occupations bénies pour me les consacrer. Vous me voyez plongée dans un travail bien appliqué. Voulez-vous me permettre d'achever seulement le dessin de cet oiseau ? J'ai dû prendre le moment où je me trouvais seule pour esquisser cet écran. Voici que j'ai fini, voyez comme c'est bien chinois ! Quand il sera brodé, s'il répond à ce que j'en espère, je vous l'offrirai pour une des ventes que vous organisez.

Je vous remercie mille fois d'avance, Madame ; c'est parfait, autant que j'en puis juger, répond le jeune homme. Je ne sais qu'admirer le plus de l'adresse ou de la patience. Quel fini minutieux ! Je comprends que, lorsqu'on s'applique à un pareil travail, on ne puisse causer, à moins que ce ne soit d'une manière fort intime.

Intime ou non, il faut y renoncer. Il y a un mois que ce dessin est commencé, je n'ai pu le finir aujourd'hui que parce que je suis seule depuis deux heures.

Lord Clayton s'assied, mais il ne dit presque rien : Alice, qui connaît le charme de son esprit, trouve la conversation languissante. Enfin, quand un cercle de visiteurs commence à se faire autour

de la jeune femme, Walter remonte chez lui.

Ses soucis de la veille sont devenus une perplexité.

Elle est entrée ici, elle a rejoint M. Montferrier, je l'ai vue. Et d'elle, nulle trace ! Où donc se dérobe-t-elle ? Quel est ce mystère dont elle semble s'envelopper ?

Tout à coup, une idée le saisit. Elle me fuit, se dit-il, voilà le secret de son absence. Depuis le jour où elle me rencontra dans l'atelier, elle n'y est pas rentrée, m'a laissé comprendre son tuteur. Ici, dans cette maison devenue momentanément ma demeure, elle se dissimule et disparaît. Pourquoi ? Est-ce donc que je lui déplais si fort qu'elle ne peut supporter ma présence ?

Il ne s'arrêta pas à la pensée différente qui se serait sans doute présentée à un esprit moins humble que le sien.

Ou plutôt, mon Dieu ! se dit-il un moment après, ne craint-elle pas la malveillance d'un monde toujours prêt à s'attaquer à ce qui est pur et malheureux ? Celui qui la protège est plus naïf qu'un enfant. Cette femme semble être son ennemie... Elle fait bien d'exagérer la prudence. Pourtant, ici, sous une égide connue, respectée ?... Enfin, à Dieu ne plaise que je devienne pour elle une cause de sacrifice, ne fût-ce que pendant un seul jour !... Qu'elle reprenne sa libre existence près de celle qui la traite, paraît-il, comme une

sœur. Il ne m'en deviendra que plus facile de la revoir de temps en temps et de savoir si je dois dire enfin ce mot qui anéantira toutes les contraintes.

Le soir même, il annonça à M. Montferrier qu'il était décidé à louer un petit appartement dans une rue voisine.

Je ne le souffrirai jamais, répondit son ami. Qu'allez-vous dire ? reprit le jeune homme en souriant. J'ai signé le bail il y a une heure, le logement doit être prêt à me recevoir demain.

Je vous affirme, Walter, que vous m'offensez sérieusement.

Entendez mes raisons. J'ai cru rester à Nantes pendant quelques semaines et j'ai été infiniment heureux d'accepter votre invitation. Je vois que mon séjour se prolonge outre mesure, il me devient impossible d'en fixer le terme désormais. Je ne puis faire de l'hôte un habitant à jamais. Cher ami, donnez-moi votre main, j'ai compté sur votre pardon.

Oui, puisque vous avez agi de la sorte, vous sentiez bien que je voudrais m'opposer à votre départ. Vous voilà devenu, comme nos politiques modernes, partisan du fait accompli.

Taisez-vous, Léopold. A l'abri de ce mot, ils commettent des infamies.

Eh bien, je suis content, là ! vous êtes indigné de ma comparaison, vous ne me quittez pas sans que je me sois vengé quelque peu.

foule énorme. Quelques purs ne se gênaient point pour caractériser, dans le langage le plus imagé, l'accueil fait par le journal à cette manifestation républicaine.

Il était difficile de surprendre dans un flagrant délit plus comique la comédie de l'opportunisme.

En sortant du journal, la manifestation à ignoblement entouré une voiture de maître qui passait, cognant aux vitres et poursuivant de ses injures les personnes qui se trouvaient dans cette voiture. Et la police, dont l'action est d'ailleurs paralysée par les ordres de ses chefs supérieurs, assistait impassible à ces affreuses saturnales.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Obsèques de M^r Dupanloup.

Orléans, 23 oct., 44 h. 30, mat. La ville est en deuil à l'occasion des obsèques de M^r Dupanloup.

Dès ce matin, le glas funèbre a été sonné par toutes les cloches de la ville.

A huit heures et demie, les matines et les laudes ont été chantées, dans la chapelle ardente, par les élèves du grand séminaire.

A neuf heures, les corporations, les communautés religieuses, le clergé des douze paroisses sont arrivés dans les cours du grand séminaire.

Les autorités, les corps constitués, les députations des sociétés savantes, les invités se sont réunis à neuf heures et demie dans la grande galerie de l'évêché.

A dix heures moins un quart, le cortège s'est formé.

On remarquait la présence de M^m la maréchale de Mac-Mahon, des députés et des sénateurs de la droite.

Dix-neuf prélats et plus de 400 prêtres étrangers y assistaient.

A dix heures, le cardinal Guibert, assisté des prélats, a fait la levée du corps; et le cortège s'est mis en marche vers la cathédrale par la rue de l'Evêché, la place de l'Étape, la rue d'Escures, la place du Martroi, la rue Royale et la rue Jeanne d'Arc.

La basilique orléanaise tout entière (sanctuaire, nef et façade) est ornée de riches tentures de deuil qui ne servent à Notre-Dame de Paris que dans de rares et solennelles circonstances.

Des centaines de couronnes sont disposées au pied du catafalque.

La messe est célébrée pontificalement par le cardinal-archevêque de Paris. La maîtrise et le grand séminaire d'Orléans exécutent la messe de Ch. Vervoitte.

A l'issue de la messe, les cinq absoutes solennelles, prescrites par le Pontifical, seront faites par le cardinal officiant et par quatre des prélats assistants.

Une foule immense et recueillie suivait le cortège et assiste actuellement à la cérémonie.

Etranger.

ITALIE. — Il paraît que la crise ministé-

Lorsque Walter prit congé d'Alice, elle lui serra la main.

— Jose à peine avouer que je regrette de vous voir quitter ma maison, dit-elle. Je craignais toujours que l'on ne vint pas assez librement chez vous et qu'une discrétion mal entendue ne nuisît aux graves intérêts que vous servez. Souvenez-vous, je vous en prie, que les amis qui ont eu la joie de vous posséder pendant un temps trop court, sont toujours là, prêts à vous servir en toutes choses et ne leur laissez pas compter de trop longs jours sans les revoir.

Le lendemain, M^m Montferrier dit à M^m de Kemper :

— Quand vous aurez fini de peindre, vous pourrez entrer chez moi, Christine. Lord Clayton a quitté mon hôtel.

La jeune fille la regarda avec étonnement. — Pourquoi me parlez-vous ainsi ? demanda-t-elle.

— Christine, dit Alice avec beaucoup de douceur, j'ai cru deviner que vous n'aviez pas le désir de vous trouver chez moi avec lui.

— Je ne chercherai pas à vous le cacher, vous ne vous êtes pas trompée. Chère amie, lord Clayton est jeune, on parle beaucoup de lui dans le monde, il fait un peu sensation. Ses richesses, ses austères vertus jointes à ses grandes manières, tout, jusqu'à son titre d'étranger, le désigne à l'at-

rielle en Italie a été réellement motivée par le discours de M. Cairoli.

Les dissensions entre les ministres du centre et les ministres de gauche existaient bien depuis quelque temps. Ce que nous avons dit était vrai. Mais la cause qui a déterminé la démission des ministres de la guerre et de la marine est le langage tenu par M. Cairoli.

Il n'était ignoré de personne, que le général Bruzzo, ministre de la guerre, non-seulement voulait supprimer les cercles *Barsanti*, qui sont les véritables clubs pour l'armée, et dont le nom même est un attentat contre la discipline, mais encore repoussait l'organisation des sociétés de tir à la cible.

Le ministre savait parfaitement que ces sociétés, patronées par Garibaldi, cachaient des projets révolutionnaires et étaient le résultat de l'agitation qui s'est produite au nom de l'*Italia irredenta*.

Or, M. Cairoli a précisément conseillé l'établissement de ces sociétés malgré l'avis contraire de ses collègues de la guerre et de la marine, meilleurs juges que lui de leur utilité. Il a donc parlé en pleine connaissance de cause.

On est en droit de se demander s'il n'a pas suscité à dessein cette crise, pour former un cabinet entièrement dévoué à la gauche. Il ne pouvait ignorer en effet que les ministres de la guerre et de la marine protesteraient contre son langage, et donneraient leur démission.

Si telle a été sa manœuvre, elle a réussi pleinement; et le roi Humbert va être obligé de prendre ses ministres à gauche, s'il veut avoir une majorité.

Seulement la crise gouvernementale ne sera peut-être pas conjurée. Le Sénat paraît disposé à rejeter le projet de loi de suppression de l'impôt sur la mouture. Il en résulterait donc un conflit entre les deux Chambres, lequel aboutirait à une dissolution du Parlement, c'est-à-dire à un nouvel appel au pays.

Nous devons signaler aussi une autre conséquence possible de cette crise, qui ne serait pas moins grave.

En lisant les journaux italiens de nuances opposées, tels que *l'Opinione* et *la Riforma*, qui jusqu'ici n'étaient d'accord ni sur les affaires d'Orient, ni sur la question de l'*Italia irredenta*, nous sommes frappés de les voir aujourd'hui présenter des réflexions analogues sur ces deux questions, ou du moins sur la politique de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche.

Ils prennent leur parti de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine; ils disent même que l'Autriche-Hongrie doit acquiescer à une forte position en Orient pour contrebalancer la puissance de la Russie. Seulement, la conclusion est que l'Autriche devra ensuite consentir toutes les rectifications de frontières que l'Italie demandera.

Cette entente des organes les plus opposés pour reprendre l'œuvre de l'*Italia irredenta* est à remarquer, comme un des symptômes de la crise actuelle. Elle nous montre assez clairement ce qu'il y a au fond de cette dislocation du ministère. C'est l'avènement au

pouvoir de la gauche avancée avec le programme de Garibaldi, c'est-à-dire les revendications prochaines de Trente et de Trieste.

L'agitation qui s'est produite, il y a trois mois, et qui était le résultat d'un mot d'ordre, préparait donc la crise d'aujourd'hui; et elle va sans doute renaître avec un gouvernement confié aux hommes qui l'inspiraient.

Le roi Humbert doit voir où on le mène, à moins qu'il ne soit aveuglé par ses conseillers. Réussira-t-il à entraver le mouvement, à former un cabinet modéré qui ne lance pas l'Italie dans les aventures? Nous ne le savons pas encore. M. Cairoli, le véritable auteur de la crise, semble toujours destiné à composer le nouveau ministère, et le télégraphe ne nous a pas appris quels hommes il proposait. Mais en jugeant la situation par le langage de la presse italienne, on ne peut nier qu'elle soit assez grave et que le roi Humbert soit amené avant peu à céder aux entraînements de la gauche.

ANGLETERRE. — Nous publions *in extenso*, d'après les journaux anglais, les passages du discours prononcé à Birmingham par le chancelier de l'Échiquier, et relatif à la politique extérieure de l'Angleterre. Nous laissons la première partie du discours qui traite des questions de finances :

« Depuis deux ou trois ans, la politique étrangère a absorbé beaucoup plus que de coutume l'attention publique en Angleterre. Je ne veux rien exagérer, mais je dois cependant admettre que toutes les causes d'anxiété n'ont pas encore disparu, et que nous devons nous tenir toujours sur nos gardes sous peine de voir échouer l'œuvre qui, nous l'espérons, a été accomplie par le traité de Berlin; toutefois, ce sentiment a été poussé trop loin. Vous ne devez pas oublier les convulsions terribles qui viennent d'ébranler une partie de l'Europe et de l'Asie, et peut-on espérer que le calme se rétablisse si promptement après la tempête? Non, il faut du temps pour que l'œuvre d'apaisement s'accomplisse :

« Mais si vous examinez la situation avec calme, si vous étudiez séparément chacun des points réglés par le traité de Berlin, vous reconnaîtrez que si les choses n'ont pas marché aussi rapidement que vous l'eussiez désiré, elles n'ont pas non plus marché aussi lentement qu'on a bien voulu le dire. En fait, il n'y a aucun retard, sauf pour ce qui concerne la frontière du Monténégro. Sans doute il y a bien des questions qui ne sont pas encore complètement résolues et qui devront l'être avant le mois de mai de l'année prochaine.

« Sans écouter tout ce que l'on dit de l'évacuation par les Russes des provinces qu'ils se sont engagés à n'occuper que pendant une période déterminée, on doit cependant se tenir en éveil, et je crois que non-seulement l'Angleterre, mais encore les autres puissances qui ont pris part au traité de Berlin, ne permettront pas que l'on viole les dispositions de ce traité.

« Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement n'a qu'un but, c'est d'assurer

la conservation de notre grand empire colonial et indien. On a beau jeu de dire que cette politique est égoïste, mais ici l'égoïsme c'est le devoir, puisqu'il s'agit de l'intérêt du pays.

« La politique du gouvernement, en ce qui concerne la question d'Orient, a été et est d'assurer autant que possible le maintien de l'empire ottoman, et je crois que vous approuverez cette politique. Il y en a qui prétendent que le gouvernement du sultan est une abomination, et qu'il est à souhaiter qu'il disparaisse au plus tôt. On porte contre l'administration turque des accusations qu'il ne m'appartient ni de réfuter ni d'apprécier. Je n'ai aucune autorité pour le faire. Je reconnais toutefois le bien fondé d'une partie des reproches dirigés contre cette administration, mais, je vous le demande, par quoi veut-on la remplacer?

« Si l'empire ottoman doit être maintenu, il ne peut l'être qu'à deux conditions; il faut d'abord que les puissances étrangères lui permettent de faire ses preuves, et en second lieu il faut qu'à l'intérieur on fasse une tentative sérieuse pour arriver à réformer l'administration. Le traité de Berlin a pour but d'établir la première de ces conditions et la convention anglo-turque a été conclue en vue de permettre à l'Angleterre d'exercer son influence pour arriver à améliorer au moins la condition de la Turquie d'Asie; on peut dire que c'est une tentative insensée, on peut en rire comme on a ri de bien d'autres projets, mais ce que je puis vous déclarer, c'est que le gouvernement a l'espoir de ne pas faire d'inutiles efforts et qu'il est convaincu d'arriver, sinon à un succès complet, du moins à un résultat sérieux. Nous avons exposé nos vues au gouvernement turc qui les a favorablement accueillies.

« Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire, que les difficultés sont grandes, que le gouvernement turc hésite et demande à réfléchir. Mais il ne faut pas lui en vouloir, car s'il n'a pas accepté d'emblée nos propositions, il ne pense pas non plus à y opposer un refus formel; il nous a seulement signalé les difficultés contre lesquelles nous aurons à lutter. On ne peut encore dire à quoi aboutiront les négociations, mais il est à espérer que des améliorations sérieuses et importantes seront apportées à l'administration ottomane, et nous aurons alors non-seulement sauvé les intérêts de l'Angleterre, mais nous aurons aussi pris part à un mouvement dont bénéficiera une notable partie de l'humanité.

« Il faut aussi que je vous parle de Chypre. On nous a dit que nous avions commis une folie indigne en prenant possession d'une île empestée qui sera le tombeau de nos soldats et qui ne peut être qu'une charge pour nos finances.

« D'autres aussi prétendent que l'Angleterre a participé au partage de l'empire ottoman.

« Tout cela n'est pas exact. En prenant possession de cette île, nous avions plusieurs motifs; il ne serait pas prudent d'en discuter quelques-uns publiquement, mais les autres sont évidents.

« Nous avons pensé qu'en ayant Chypre, l'œuvre que nous allons entreprendre en Turquie nous serait beaucoup plus facile, car nous avons là sous nos yeux les abus qui existent ailleurs, et nous n'avons pas du tout l'intention de demander au sultan d'adopter l'organisation des comtés de l'Angleterre ni même de lui proposer pour modèle l'Afghanistan de l'Inde, car nous n'avons pas l'intention de faire de la Turquie une possession anglaise ni de traiter le sultan comme un prince indien.

« Je le répète, l'œuvre que nous avons entreprise est sérieuse et digne de toute notre attention, et il vient de se passer un fait qui doit nous donner de l'espoir. On avait aussi prétendu que l'on ne parviendrait jamais à décider le khédive à améliorer son administration financière. Or, il s'est convaincu que son intérêt même lui commandait d'adopter des réformes radicales dans l'administration de ses finances, et ce que l'on considérait comme une utopie irréalisable, est maintenant un fait accompli.

« Vous me permettez de ne dire que quelques mots des affaires de l'Inde. L'Inde est une partie très-importante et toute particulière de l'empire britannique. Nos relations avec elle sont telles que jamais de semblables n'ont existé entre deux pays. Il est essentiel que ces relations soient réglées.

« Je ne repousse pas toutes les critiques qui nous ont été adressées à ce sujet. J'admets les jugements portés par ceux qui con-

tenir publique. Il voit chaque jour M. Salomon, c'est assez de rapprochement entre lui et nous.

— Mais chez moi, avec moi?...

— Non, fit Christine d'un signe de tête. — Il n'est plus mon hôte, c'est vrai, poursuivit la jeune femme. Cependant, je ne puis vous affirmer que vous ne le reverrez jamais.

— Toute rencontre fortuite est possible, assurément, dit Christine avec un peu d'effort. Il n'importe. Du moment où ma réputation ne pourra pas en souffrir, je ne dois avoir aucune raison de craindre la présence de lord Clayton.

— En est-elle bien sûre ? pensa Alice tout bas. Si je vois juste d'un côté comme de l'autre, qu'adviendra-t-il, mon Dieu, de tout ceci ?...

Il advint que, huit jours plus tard, Walter demanda à M. Montferrier s'il pourrait lui prêter un des ouvrages contenus dans sa bibliothèque.

— Oui, dit Léopold, le voulez-vous tout de suite ? — Vous m'obligeriez extrêmement.

— C'est que je ne puis rentrer, mon cher, je suis à heure fixe. Tenez, prenez mes clés, vous irez bien chercher vous-même ce volume, je vous donne permission entière de fouiller tous les rayons. — Je ne suis entré qu'une fois dans votre bibliothèque. Où se trouve-t-elle au juste ?

— Au second, la troisième porte au-delà de l'escalier. Excusez-moi si je vous quitte. Au revoir, mon bon.

Neuf heures sonnaient quand le jeune homme trappa à l'hôtel Montferrier. Il se borna, vu cette heure matinale, à s'informer de la santé de la maîtresse de la maison et monta l'escalier. Quand il eut atteint le second étage, il s'arrêta :

— La troisième porte, mais de quel côté ? Voilà, franchement, une étrange distraction que Léopold et moi devons nous partager. Il ne me l'a pas dit ? Non. Enfin, la clé m'en instruira sans doute.

Il tourna par la droite et, dans la porte en question, glissa la clé qui entra facilement.

— C'est ici, pensa Walter. La clé tourna, éprouva comme une légère résistance, puis céda : la porte s'ouvrit.

(A suivre.)

Théâtre de Saumur.

TRUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 28 octobre 1878.

Les Filles de marbre

Drame en 5 actes, dont un prologue (mélodrame), par Théodore Barrière et Lambert Thiboust.

M. CHOUFLEURY

Opérette en 1 acte, paroles de M. de Saint-Rémy, musique d'Offenbach.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

passaient à fond les affaires indiennes. Mais j'attire votre attention sur la crise que traverse actuellement notre politique de frontières. L'empire des Indes est à l'abri de toute agression, de ce côté, sont habitées par des provinces, de ce côté, sont habitées par des sujets très-belligères. Et au-delà des montagnes, dans les montagnes elles-mêmes, il y a des populations prêtes à prendre feu pour une cause qui les toucherait de près. Notre politique a été de ne pas se mêler de leurs affaires tant qu'ils ne se mêleront pas des nôtres; c'est celle que nous avons suivie vis-à-vis de l'Afghanistan.

« Nous avons vu la Russie — peut-être guidée par les mêmes motifs que nous — avançant toujours davantage, tant qu'elle n'opèrerait à une aussi grande distance de nous, nous n'avons pris garde à ses actes; mais nous avons cru devoir intervenir quand elle nous a essayé de prendre dans l'Afghanistan une influence qui peut nous être préjudiciable. Je suis d'avis que l'Afghanistan soit indépendant et fort, mais à la condition qu'il le soit vraiment.

Et c'est pour cela que nous avons évité aussi longtemps que possible de prendre des mesures qui eussent pu inquiéter les Afghans. Nous avons essayé de temps en temps de nouer des relations plus amicales avec l'émir; mais il a élevé des objections et a prétendu qu'en envoyant un délégué à Caboul nous lui susciterions des difficultés et lui ferions courir certains périls.

Nous avons respecté ses scrupules, mais en entendant facilement que l'objection avait la même valeur vis-à-vis d'autres nations. Et quand nous avons appris que la Russie avait à Caboul un envoyé reçu dans de meilleures conditions que celles que nous demandions pour le nôtre, nous avons estimé que la chose méritait d'être éclaircie, ou du moins qu'il valait la peine de rechercher ce que cela signifiait. On a dit qu'il y avait une menace dans la mission de sir Neville Chamberlain. Il n'y avait rien de cela. Sa nombreuse escorte avait simplement pour but d'empêcher une collision avec les tribus de la frontière et de donner du prestige à sa mission. L'émir a refusé d'admettre la mission.

Les choses en sont là, j'espère que, pour ce qui peut arriver, le peuple anglais aura confiance dans son gouvernement. La nation peut être assurée que nous sommes désireux de lui épargner un affront qui peut atteindre son prestige. D'un autre côté, nous ne sommes pas disposés à soulever, sans nécessité, un conflit; nous ne voulons pas étendre un empire déjà trop grand; nous ne voulons qu'assurer la sécurité de la frontière qui nous est confiée. La nation peut être sûre que, si graves que soient les incidents soulevés de côté et d'autre, nous ne serons pas distraits de la tâche qui nous incombe, assurer la loyauté et complète exécution du traité de Berlin.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux chefs de corps la circulaire suivante, relative au renvoi des engagés conditionnels dans leurs foyers :

« Messieurs, j'ai l'honneur de vous faire connaître les dispositions que j'ai arrêtées cette année pour le passage dans la disponibilité de l'armée active des engagés conditionnels qui se trouvent actuellement sous les drapeaux.

« Ces militaires, qui ont été mis en route le 8 novembre dernier, seront renvoyés dans leurs foyers le 7 novembre au soir, s'ils ont satisfait d'ailleurs aux conditions prescrites par l'article 56 de la loi du 27 juillet 1872.

« Les comptes rendus relatifs à cette opération devront être parvenus par la voie hiérarchique le 20 novembre au plus tard. MM. les chefs de corps y joindront, s'il y a lieu, un mémoire de proposition, établi dans la forme usitée, pour chacun des engagés conditionnels de deuxième année, passant dans la disponibilité, qui auront été jugés dignes d'être nommés officiers de réserve ou de recevoir une commission équivalente.

« La liste des engagés conditionnels du corps, annexée au compte rendu précité, devra porter en regard du nom de chaque engagé la note : Partoutement, très-bien, etc., que ce militaire aura obtenue et la désignation du grade effectif dont il sera revêtu au moment de son renvoi dans ses foyers.

« Pour toutes les autres dispositions de détail qui ne seraient pas contraires à celles exposées ci-

dessus, il y aura lieu de suivre les règles tracées par le règlement du 14 octobre 1875 et par la circulaire du 14 octobre 1876. »

L'Avenir militaire annonce que le général Borel aurait l'intention de créer, à la rentrée des Chambres, une commission spéciale ayant pour objet de faire un rapport général sur l'état de l'armée, le fonctionnement précis des lois militaires et les réformes ou transformations nouvelles à opérer dans notre organisation.

Les membres seraient au nombre de quarante : dix-neuf généraux commandants de corps d'armée, un général gouverneur de Paris, dix-sept sénateurs et dix députés.

La commission entrerait en fonctions dès que les généraux en chef seraient réunis à Paris pour y discuter les tableaux d'avancement.

Chronique locale et de l'Ouest.

LES RÉCOMPENSES A L'EXPOSITION

Voici les noms de ceux de nos compatriotes que nous avons pu trouver parmi les lauréats de l'Exposition, sur le catalogue officiel. Si par hasard, quelques noms nous ont échappé, nous réparerons notre omission aussitôt que nous aurons pu nous en apercevoir.

Classe 52. — MATÉRIEL DES USINES AGRICOLES.

Médaille d'Argent : BIGNON.

Classe 62. — MACHINES.

Médaille de Bronze : BIGNON.

Classe 69. — CÉRÉALES.

Médaille d'Argent : E. THOREAU ET FILS (préparation des orges pour brasseries étrangères).

Classe 74. — CONDIMENTS ET STIMULANTS. SUCRES ET PRODUITS DE LA CONFISERIE.

Médaille de Bronze : J. COMBIER (liqueurs); — ANGELO BOLOGNESI (liqueurs).
Mention honorable : V° JULES TORAUD (liqueurs).

Classe 75. — BOISSONS FERMENTÉES.

Médaille d'Argent : E. THOREAU ET FILS; — ALFRED GRATIEN (de Beauhieu); — ROUVET-LADUBAY (vins de Champagne de Saumur).

Médaille de Bronze : C. MAUPOINT (vins de Trèves-Cunault).

Classe 76. — SPÉCIMENS D'EXPLOITATION RURALE.

Médaille d'Argent : BORIT, propriétaire au Vaudelnay-Rillé; — FUZELLIER (fabrication mécanique de fers à cheval).

ANGERS.

Hier matin ont eu lieu, à l'église Sainte-Thérèse, les funérailles du malheureux petit enfant, trouvé pendu dans les bois d'Avrillé.

Un homme de cœur, témoin de la douleur de la mère, au moment de la confrontation de l'assassin avec le cadavre, à l'École de médecine, a fait don d'une croix en fer qui sera placée sur la tombe de la petite victime. Cette pensée généreuse ne saurait nous étonner de sa part. Les malheureux, dans le quartier de la Douire, savent quelle est sa bonté pour ceux qui viennent réclamer ses soins.

Comme nous l'avons dit, Dubray, confronté avec le cadavre du petit Poirier, refusa d'abord d'avouer son crime. Il ne consentit à parler qu'en présence de la mère de l'enfant. Voici quelques nouveaux détails fournis par les réponses de Dubray, dans son interrogatoire :

En quittant l'école, Dubray dit à l'enfant qu'étant bien sage et apprenant bien, il allait faire une promenade dans les champs. Dans les bois d'Avrillé, le petit Poirier, voyant une corde aux mains de Dubray, lui dit : « Que veux-tu faire de cette corde, petit père ? » Celui-ci répondit que c'était pour emporter un fagot en rentrant. Lorsque la corde fut fixée à l'arbre, Dubray dit à la petite victime : « Ta mère te fait faire la prière tous les soirs; en rentrant, tu seras fatigué, fais-la maintenant; tu n'auras plus qu'à manger ta soupe et à te coucher. » L'enfant se mit à genoux et croisa les bras sur sa poitrine. Dubray le saisit alors, l'embrassa,

lui passa le nœud autour du cou et tira la corde de façon à ce que les pieds fussent à quarante centimètres de terre. L'assassin a dit que l'enfant fit seulement deux ou trois mouvements des jambes. Il a ajouté que si la mort avait trop tardé à venir, il aurait assommé sa victime, étant bien décidé à se venger de la femme Poirier. Ce n'est, comme nous l'avons dit, qu'après avoir embrassé une fois encore l'enfant qu'il prit la fuite.

Dubray a été confronté hier, au Palais-de-Justice, avec la jeune fille de treize ans, qui a été la semaine dernière victime d'une tentative de viol, près de Bouchemaine. Cette jeune fille a reconnu de suite en Dubray son agresseur. L'assassin nie être l'auteur de ce second crime. (Etoile.)

— Mardi, dans la soirée, M. Faudjn, menuisier, est tombé d'un échafaudage, près la rue Pierre-Lise, faubourg Saint-Michel.

Il a succombé dans la soirée aux blessures qu'il s'était faites dans sa chute. — Ce malheureux était marié.

Saint-Nicolas-de-Bourgueil. — Voici les détails donnés par l'Union libérale sur l'incendie dont nous avons déjà parlé :

« Un incendie qui a eu des suites bien graves a éclaté dans la nuit du 16 octobre, à Saint-Nicolas, dans une maison habitée par les époux David-Boudreau, fermiers de M. Perrochon, propriétaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

Lorsque la gendarmerie de Bourgueil, prévenue de ce sinistre, est arrivée sur les lieux vers minuit et quart, le feu était presque complètement éteint, grâce au zèle, à l'activité des pompiers de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, de Benais, et au dévouement et au concours pressés des habitants des localités environnantes.

C'est alors seulement qu'on apprit que la mère de M. David, âgée de 77 ans, avait été surprise par les flammes dans sa chambre. On s'empressa de se porter à son secours et on la trouva étendue à terre dans son appartement à moitié asphyxiée par la fumée et couverte de nombreuses brûlures.

Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, elle a succombé quelques heures plus tard au milieu d'atroces souffrances.

M. Chevalier, directeur des contributions directes à Tours, fonctionnaire des plus honorables et des plus distingués, vient d'être renvoyé à Valence, d'où il avait été envoyé à Tours.

Un incident des plus piquants s'est passé, assure-t-on au Figaro, pendant les derniers jours de sa direction.

Au retour d'un comice agricole à Fondettes, un employé des contributions directes avisa une voiture en régie, pliant sous le poids de nombreux voyageurs qui l'occupaient.

Cet employé arrêta le véhicule, demanda la licence du conducteur, laquelle, comme l'on sait, fixe le nombre des personnes que peut transporter chaque véhicule. Il s'est trouvé une surcharge de quatre personnes; de là procès-verbal dressé contre le propriétaire de la voiture.

Or, il s'est trouvé que les quatre personnes chargées en fraude par le conducteur étaient M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, et MM. Belle, Guinot et Wilson, députés. Oh! la loi! l'observation de la loi!

A Saint-Michel (Loire-Inférieure), un jeune homme, qui chassait sans permis, se voyant poursuivi par les gendarmes, a tenté de leur échapper en franchissant un petit cours d'eau appelé la Calais.

Il a manqué le gué et s'est enlisé tellement dans la vase qu'il y a disparu totalement sous les yeux des gendarmes, qui ne pouvaient prêter secours sans s'exposer à périr de la même mort. Lorsque l'un d'eux, qui s'était détaché pour aller chercher une gaffe, est enfin revenu, on n'a pu retirer de la vase que le corps inanimé du malheureux fuyard.

On lit dans la Gartepe, de Montmorillon :

« La semaine dernière, en faisant une tranchée sur la place d'Angles, à 60 mètres de l'église, pour la construction d'un caniveau, on a découvert à la profondeur de 1^m 20, et recouverts par des pierres plates, des ossements humains qui ont été transportés au cimetière et au presbytère.

« On ne sait pas si un cimetière a existé autrefois à cet endroit; mais on suppose que

c'est là qu'on enterrait les guerriers tombés pendant le siège du château d'Angles, détruit par Duguesclin, vers le milieu du XIV^e siècle. »

BOURSE DE PARIS

DU 23 OCTOBRE 1878.

Rente 3 0/0	75 40
Rente 4 1/2	103 25
Rente 5 0/0	113 20
Rente 3 0/0 amortissable	78 35

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aiguës, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépression, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse, 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescience du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskoff, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N^o 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescience m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTE, musicien au 65^e de ligne, Verdun. — Dartres : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescience. — N^o 49,811 : M^m Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatos, spasmes et nausées. — Cure N^o 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur La Revalescience Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, s'est redevenu admirable, et on catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescience, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescience chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GRANDRAN; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BOCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^m BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 65, place Rouge; CONTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

12, Grand'Rue Saint-Nicolas, 12,

OUVERTURE D'UN GRAND DÉBALLAGE

DE LINGERIE ET BRODERIE DE NANCY ET DES VOSGES

Choix considérable de Mouchoirs brodés, initiales avec écusson, depuis 65 c. — 200 douzaines, au choix, initiales, au prix incroyable de 45 c. — Grand choix de Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Un choix considérable de Bandes brodées à la main et au métier, à des prix très-avantageux. — 50 caisses de BELLE LINGERIE pour Dames et Enfants, de la plus haute nouveauté et de la plus grande fraîcheur : JUPONS, PANTALONS, JARRETIÈRE, Parures, 200 coupons de belles Guipures pour rideaux, beaux COLS TOILE en tous genres, MANCHETTES brodées et unies, BONNETS piqués-molletonnés, beaux BONNETS de Verdun, festonnés à la main, etc., etc.

TOUT EST MARQUÉ EN CHIFFRES CONNUS ET VENDU A PRIX FIXE.

Grand'Rue Saint-Nicolas, 12, ancien Magasin FERBU, marchand tailleur.

ARTICLES DE MÉNAGE	COLLECTIONS DES ARTICLES DE MÉNAGE, CHAUFFAGE, FOURNEAUX DE CUISINE, AMEUBLEMENTS, LITERIE, TAPIS	ARTICLES DE CHAUFFAGE	
Extraits du Catalogue		Extraits du Catalogue	
Ameublements de chambre à coucher Lissu tamara, en crin : 1 canapé ottoman, 2 fauteuils crapaud et 4 chaises escar-got. depuis 270 » (l'ameublem.)	<h1>A LA MÉNAGÈRE</h1> <p>Vaste et unique Établissement, 20, boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris.</p>	Fourneaux de cuisine tôle et fonte, à four et étuve depuis 52 » (la pièce)	
Ameublements de salon, st. Henri II, bois nr, recouverts en velours feappé, en crin : 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises. » 660 » »		Fourneaux de cuisine tôle et fonte, à four et étuve, avec grillade et chauffe-assiettes. » 120 » »	
Buffets 2 corps, vieux chêne sculpté, larg. 1m 40. » 235 » (la pièce)		Cuisinières en fonte, à four, avec chaudière fonte émaillée. » 22 » »	
Tables à patins, vieux chêne sculpté, 3 rallonges. » 115 » »		Poêles faïence avec four. » 20 » »	
Chaises vieux chêne sculpté, siège cané, dossier sculpté. » 18 » »		Cheminées en tôle avec chapiteau, pour bois et charbon. » 25 » »	
Poli-couteaux pour 6 couteaux. » 15 » »		Cheminées en fonte avec four, foyer en terre réfractaire. » 28 » »	
Coffres-forts à combinaisons. » 120 » »		Cheminées en marbre avec chauffe-assiettes (pour salle à manger). » 100 » »	
Tournebroches à ressort, pied mobile à clef. » 21 » »		Porte-parapluies en fer, 4 places (propriété de la Ménagère). » 7 25 » »	
Garnitures pendule marbre noir et bronze doré, avec bouts de table. » 135 » (la garnit.)		Chenets cuivre poli, fondus d'une seule pièce. » 6 25 (la paire)	
Lampes modérateur, en bronze, 9 lignes. » 44 » (la paire)		Chenets Louis XIII, bronze ciselé, poli ou verni. » 32 » »	
Suspensions de salle à manger avec lampe boule. » 22 » (la pièce)		Garnitures de foyer en bronze ciselé, nickelé et doré, composées de : 1 galerie Louis XIV à portepelle et pincettes, 1 éventail, 1 paire de chenets, et 1 paire pelle et pincettes. » 150 » (la garnit.)	
Porte-bouteilles en fer, ouverts (200 places). » 8 50 »		Garde-feu (pare-étincelles) à feuilles Garnitures, soufflet et balai (vrai bois, toutes nuances). » 5 50 (la garnit.)	
Buffets de cuisine, bois blanc. » 12 50 »			
Ameublements, literie, tapis.			Articles d'écurie, etc.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.
M. PITON, étant dans l'intention de retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (528)

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.
M. AUDOUIN, ayant cessé ses fonctions de notaire à Nueil, fait la présente déclaration, conformément à la loi, à l'effet de retirer son cautionnement. (412)

Etudes de M^e GOULPEAU, notaire, et de M^e TIREAU, avoué, aux Sables-d'Orlonne.

VENTE
PAR SUITE DE DÉCÈS,
En l'étude dudit M^e GOULPEAU,
Le 23 novembre 1878, à midi.

1^o D'UN GRAND HOTEL, aux Sables-d'Orlonne, connu sous le nom de **Grand Hôtel de la Plage**, comprenant quarante-cinq chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisine, remises, écuries.

Mise à prix. . . 150,000 fr.
Cet hôtel est situé sur le Remblai, au centre des bords de mer, en face de la plage.

2^o UN AUTRE HOTEL, nouvellement agrandi et restauré, et comprenant vingt-quatre chambres à coucher, salons, salles à manger, cuisines, etc.

Mise à prix. . . 70,000 fr.
S'adresser à M^e GOULPEAU, notaire, ou à M^e TIREAU, avoué poursuivant.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
UNE MAISON
AVEC COUR ET JARDIN,
Située à Saumur, place des Récollets, appartenant à M. Lecog-Neustedt.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTÉMENT,
LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE
Commune de Villeberrier, à 3 kilomètres de Saumur,
Avec cour, servitudes et grand jardin.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A PLACER à rente viagère, une somme de **8,000 francs en espèces**, sur deux têtes de 63 à 66 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochain,
UNE MAISON
Avec deux magasins
Située rue de la Tonnelle, actuellement occupée par M. Jacob.
Arrière-boutique, cour, pompe, cave, trois chambres au premier, trois au second, greniers sur le tout. Toutes améliorations seront faites, à la demande des locataires.
S'adresser à M^{me} veuve FILOLEAU, rue Basse-Saint-Pierre, ou au bureau du journal. (519)

BOIS
De chauffage et de travail
A VENDRE
140 stères de bois, chêne, tilleul, pommier.
184 stères de bois de châtaignier.
3,000 javelles, chêne, pommier, châtaignier et sapin.
Excellents barreaux de châtaignier pour bousillage.
S'adresser aux Rigaudières, commune d'Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE
VIN BLANC NOUVEAU, DOUX,
80 francs la barrique, droits et fait compris.
S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

IL A ÉTÉ PERDU, le dimanche 13 octobre, aux environs de la gare d'Orléans, UN GROS CHIEN NOIR à long poil, genre terre-neuve, répondant au nom de Moro, avec un collier marqué J.-B. STEARS.
Prière de ramener l'animal à l'Usine à Gaz ou au château de la Fuye, à Nantilly, Saumur. Il y aura récompense. (514)

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.
S'adresser au bureau du journal.

Communications Hygiéniques.
De l'avis de tous les médecins, le froid aux pieds et l'humidité sont nos ennemis mortels. Pour les combattre, portons des **Semelles Lacroix**, les seules hygiéniques crincolhydrofuges; elles sont au début comme à la fin, quoique très-minces, à l'épreuve de l'humidité. Evitons celles en laine, feutre, etc., qui sont spongieuses et perdent de suite leur chaleur. Avec les **Semelles Lacroix**, PLUS DE FROID AUX PIEDS.
On les trouve partout. — Exiger le nom LACROIX, 1, rue Auber, Paris.

RHUMATISMES
Nouvelles guérisons sur dix par le
SALICYLATE DE SOUDE SCHLUMBERGER
la Boîte 3 fr. SEUL DÉPÔT, 3 Boîtes 8 fr. par CHEVRIER, ph^o, 21, St. Montmartre, Paris
EXIGER Marque Schumberger, seule garantie de pureté.
Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

18, rue Beaurepaire, Saumur.
L. LE BRAS
BANQUIER

LA MAISON SE CHARGE :
1^o De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2^o De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rente, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3^o L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4^o De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5^o De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.
6^o De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.
7^o De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.
8^o Service de Chèques sur Paris.
Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.
On répond aux lettres par retour du courrier.
NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.
Les bureaux sont ouverts de 9 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES
LÉPICIER, successeur de GILLET
Rue des Arènes, 48, à ANGERS.
Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.
PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.
GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.